

Strasbourg, le 31 mars 2021

L'internat du collège de Barr, labellisé internat d'excellence

Le Conseil départemental du Bas-Rhin, devenu Collectivité européenne d'Alsace depuis, a porté en décembre dernier la candidature de l'internat du collège de Barr dans le cadre de la démarche *Internats d'excellence* initiée par l'Etat.

Le projet d'internat de Barr retenu

L'opportunité du label qui bénéficiera d'un soutien financier de l'Etat permettra à cet internat :

- d'ouvrir l'internat à la mixité en accueillant des filles
- d'augmenter le nombre de lits à 39 et de réhabiliter les 30 lits existants
- d'accueillir des élèves au-delà du bassin de recrutement
- d'accueillir des collégiens relevant de l'aide sociale à l'enfance

D'ici à la rentrée 2022, les internes pourront profiter d'un bâtiment réhabilité avec de nouvelles dispositions et distributions des chambres pour développer des espaces de vie qui favoriseront les échanges entre les élèves.

Ce projet optimisera les conditions de travail et le cadre de vie des collégiens, et de fait, permettra d'adapter les enseignements et de développer les potentialités des élèves.

Un véritable projet éducatif qui va ouvrir des perspectives aux futurs internes

Les élèves visés par cet internat d'excellence sont issus de familles dans lesquelles le cadre éducatif fait bien souvent défaut, par manque de moyens, de temps ou de capacités à le mettre en œuvre. C'est pourquoi la Collectivité européenne d'Alsace en lien avec le Rectorat et les équipes éducatives, proposeront aux jeunes qui le souhaitent des actions éducatives qui s'inscrivent dans le Parcours Citoyen, autour de 5 grandes thématiques :

- l'alimentation
- les activités manuelles et créatives

- l'éducation aux médias
- le sens de l'engagement
- la sensibilisation au développement durable.

L'internat d'excellence veut lutter contre les déterminismes sociaux et doter chaque enfant d'un bagage culturel et scolaire qui le mènera vers une formation professionnelle épanouissante et choisie.

Contact presse :

Sylvie Mertz
Collectivité européenne d'Alsace
sylvie.mertz@alsace.eu
tél : 06 87 20 94 11